

# Document 1 – Résumé du processus de modération de la circulation dans les quartiers

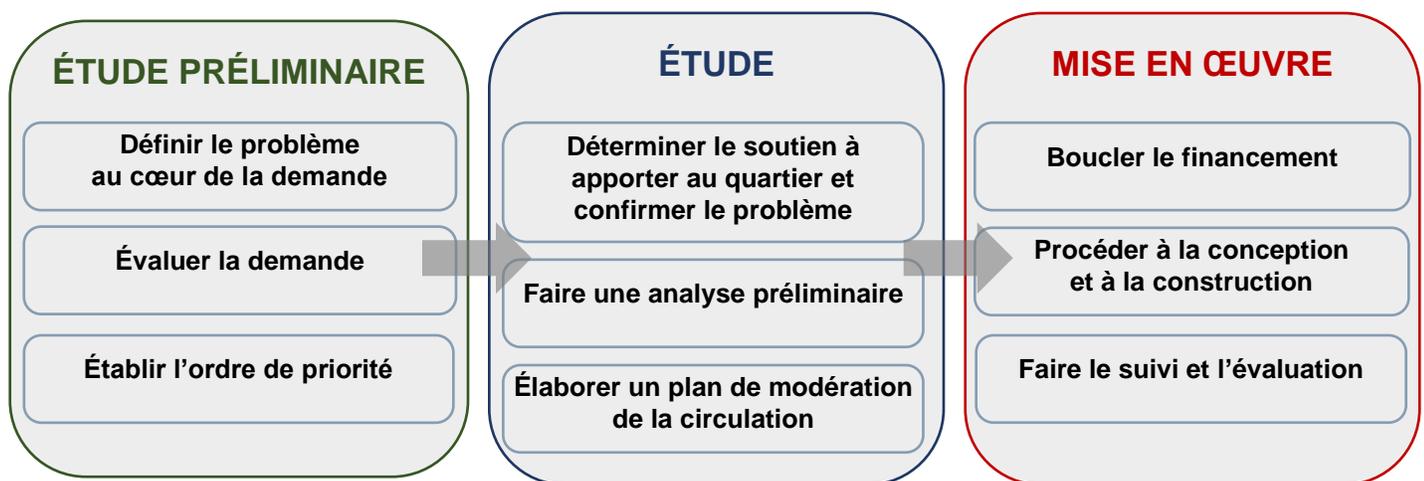
Voici un aperçu général du processus de 2019 pour la modération de la circulation dans les quartiers, qui explique la manière dont la Ville traite les demandes portant sur des rues existantes.

## Contexte

Les comportements inappropriés des conducteurs de véhicules motorisés peuvent nuire à la qualité de vie dans les quartiers résidentiels. Les mesures de modération de la circulation aideront à atténuer ces effets négatifs et à créer des quartiers où il fait bon vivre.

La Ville envisage les mesures de modération de la circulation soit comme des « mesures de communication et d'application », des « ajustements mineurs » ou des « mesures d'ingénierie ». Les deux premières catégories regroupent les campagnes de sensibilisation, les interventions policières, les marques sur la chaussée et les changements de signalisation. Les mesures d'ingénierie impliquent quant à elles des changements physiques permanents, comme l'ajout de dos d'âne allongés ou d'avancées de trottoirs. Celles-ci peuvent être implantées de différentes manières, soit dans le cadre de projets ponctuels, de travaux de réfection routière ou de projets d'aménagement. Le programme de modération de la circulation dans les quartiers gère les demandes visant l'application de mesures d'ingénierie dans les rues existantes là où la chaussée ne peut être modifiée dans le cadre d'autres programmes municipaux, c'est-à-dire par des projets ponctuels.

## Processus de modération de la circulation dans les quartiers par des mesures permanentes d'ingénierie



**Phase d'étude préliminaire :** Avec le processus de modération de la circulation dans les quartiers, la Ville peut concentrer les ressources là où les besoins sont les plus criants. Pour en arriver à une quantité raisonnable de demandes à traiter, on établit d'abord une liste de critères techniques d'admissibilité. Les demandes admissibles sont ensuite priorisées d'après d'autres critères techniques, de manière à ce que les cas les plus urgents soient traités en premier.

**Phase d'étude :** Les demandes les plus prioritaires sont analysées par l'équipe du programme. Cette étude vise à préciser les problèmes qui sont au cœur de la demande et à élaborer un plan de modération de la circulation avec les résidents et les intervenants.

**Phase de mise en œuvre :** Une fois le plan approuvé, le personnel boucle le financement de la mesure. Le projet est ensuite soumis au Service d'infrastructure, qui verra à sa conception et à sa construction. Une fois le plan mis en œuvre, le personnel en évalue l'efficacité, apporte les ajustements nécessaires et clôt le projet.

#### **Faits importants sur le processus :**

- **Les ressources sont affectées aux rues de quartier :** Le processus ne s'applique qu'aux demandes qui répondent aux critères et qui visent les rues locales, les routes collectrices des quartiers résidentiels et les rues principales de village. Les routes collectrices principales, les grandes artères et les rues où les mesures de modération seraient soit inappropriées, complexes ou coûteuses à implanter sont exclues, car il est plus facile de répondre à ces besoins dans le cadre de projets intégrés de réfection des routes et des conduites d'eau et d'égout, avec les économies d'échelle qui peuvent être réalisées.
- **Il y a deux types de demandes visant la modération de la circulation par des mesures permanentes d'ingénierie :** Lorsqu'une demande est admise, il faut mener une étude pour déterminer les solutions adéquates qui guideront les étapes de conception et de construction. Les ressources requises pour régler un problème de circulation peuvent varier considérablement selon la nature du problème. Les demandes sont classées en deux catégories selon la complexité de l'étude à mener :
  - *Modération de la circulation locale :* l'étude portera sur les excès de vitesse constatés sur une rue en particulier.
  - *Gestion de la circulation dans un quartier :* l'étude portera sur les excès de vitesse, le débit de circulation et la circulation de transit dans tout le secteur à l'étude (et non sur une rue en particulier).